# DÉLIBÉRATIONS

N° 2021/016/3.1

[23]

68

653

E 20

ESI

[33]

159

153

127

530

875

101

H

图 阁

RF (3)

33

Feuillet n° 017

Département de la DORDOGNE - Arrondissement de SARLAT

Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort

Pôle des Services Publics 58 Ave Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU L'an deux mil vingt et un, le 4 février, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Vice-Président.

Date de convocation: 29 janvier 2021

Nombre de Conseillers Communautaires		
En exercice	58	
Présents	43	
Votants :	49	
Pour :	49	
Contre:	0	
Abstention :	0	

#### PRÉSENTS:

Titulaires: Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Josiane Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Olivier ROUZIER, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD. Marie-Claire BOULINGUEZ, Bernard DURAND; Patrick DELAUGEAS, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND.

<u>Suppléant</u>: Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER, Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT, Paul AUMETTRE représente Edmond Claude DELPY,

Excusés: Gérard MERCIER, Bernadette MERLIN, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Sébastien LUNEAU, Claude SAUTIER donne pouvoir à Bertrand CAGNIART, Alexandra DUMAS, Marc CHAPON, Mattia TRENTEMONT, Jean-Michel LAGORCE, Frédéric GAUTHIER donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Roger LAROUQUIE donne pouvoir à Fabien JAUBERT, Sabine MALARD donne pouvoir à Bernard BEAUDRY, Maud MANIERE donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Caroline VIEIRA donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Laurent PELLERIN.

SECRÉTAIRE: Mme Josiane LEVISKI

#### OBJET: Acquisition de bâtiment – Hautefort – Installation services techniques

Afin de permettre aux services techniques basés à Hautefort de détenir un local adapté à leur fonctionnement, et pour assurer au mieux leurs travaux, il est proposé de se porter acquéreur d'un bâtiment adapté sur la ZA les Broussilloux à Hautefort.

AR PREFECTURE 024-200041150-20210204-DE2021016-DE Regu le 11/02/2021 Les équipes techniques sont à l'heure actuelle installées au rez de jardin de l'ancien siège de la communauté de communes de Hautefort.

Le bâtiment est d'une superficie de 312 m² sur la parcelle cadastrée BC 427 d'une contenance de 3 000 m<sup>2</sup>.

Au regard des menus travaux à réaliser (changement de la porte d'accès pour les véhicules pour un montant de 3 865 € HT et de travaux relatifs à la protection INCENDIE, électrique et la réfection du plafond cuisine pour un montant de 5 000 € HT), le prix négocié de l'acquisition du bâtiment s'élève à la somme de de 78 000 €.

### Plan de financement prévisionnel Bâtiment technique Hautefort

Désignation des Travaux	Montant HT	Montant TTC	RECETTES	Montant		
Acquisition du bâtiment		78 000,00 €	Conseil Départemental (25%)	23 276,25 €		
Frais d'actes		6 240,00 €				
Aménagement Travaux	8 865,00 €	10 638,00 €				
			Autofinancement	71 601,75 €		
TOTAL	8 865,00 €	94 878,00 €	TOTAL	94 878,00 €		

### Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- ▶ DECIDE l'acquisition d'un bâtiment de 312 m² sur la parcelle cadastrée BC 427 pour un montant de 78 000 € à la SCI LAS-CHAUD, Nartiac 24160 Anlhiac, auxquels se rajouteront les frais d'actes
- > AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document notarié dans le cadre de l'exécution de cette délibération,
- > ADOPTE le plan de financement prévisionnel suivant

## Plan de financement prévisionnel Bâtiment technique Hautefort

Désignation des Travaux	Montant HT	Montant TTC	RECETTES	Montant
Acquisition du bâtiment		78 000,00 €	Conseil Départemental (25%)	23 276,25 €
Frais d'actes		6 240,00 €		
Aménagement Travaux	8 865,00 €	10 638,00 €		
			Autofinancement	71 601,75 €
TOTAL	8 865,00 €	94 878,00 €	TOTAL	94 878,00 €

AUTORISE le Président à inscrire ce projet dans le contrat territorial à des fins de financement de cette opération d'acquisition – aménagement.

> Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,

le 11/02/2021



AR PREFECTURE 024-200041150-20210204-DE2021016-DE

Regulle 11/02/2021